

Le quorum étant atteint (550 voix / 752 représentant 118 clubs / 172), le président Jean Yves CAER déclare la séance ouverte à 10h00 :

Mot de bienvenue du Président de la Ligue

Le président Jean-Yves Caer exprime une pensée à ceux qui ont disparu durant cette saison sportive et qui ont œuvré pour le handball, et plus particulièrement à Georges le Priol, ancien président du comité du Morbihan et Michel Guillochon journaliste du Télégramme.

Il remercie la municipalité de Liffre qui met à notre disposition son Centre Culturel, et le club de l'USL pour sa collaboration et son accueil. Il rappelle que Ligue siégeait au 9 rue des écoles à LIFFRE dans les années 70 et jusqu'en 1985. Clément THEAUDIN ici présent, actuel vice-président du Conseil Général, a présidé notre institution de 1975 à 1983, il a également occupé le poste de secrétaire général adjoint de la Fédération du temps de Nelson Paillou. Liffre est une ville qui a beaucoup compté dans l'histoire du handball breton.

Le président accueille :

- Serge Gesbert, Président de la section handball de Liffre,
- Eric Petit, Président de l'US Liffre,
- Véronique Bourcier, Maire adjointe déléguée aux sports,
- Clément Théaudin Président d'honneur de la ligue de Bretagne, Vice-Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine,
- Jean-Luc Chenut, vice-président du Conseil Général d'Ille et Vilaine
- Christian Anneix, Conseiller Régional
- Alain Jourdan, Secrétaire Général de la Fédération Française de handball

Interventions des invités

M. Serge Gesbert président de l'US Liffre Handball se dit honoré d'accueillir l'Assemblée Générale de handball et remercie ses dirigeants de lui avoir confié son organisation.

Il fait un rapide historique du club : création du club Omnisports en 1923 et de la section Handball en 1974 par Clément Théaudin (40 licenciés, 3 équipes). Il cite également une présidente emblématique : Annie Gautier, qui a tenu les rênes du club pendant 25 ans. Aujourd'hui 180 licenciés (12 équipes de jeunes et 5 adultes).

Il souhaite à tous une bonne journée de travail.

Monsieur Eric Petit Président de l'US Liffre Omnisports, présente rapidement l'Union Sportive Liffréenne : 90 ans, 2100 adhérents, 13 sections offrant de nombreuses activités sportives du niveau départemental au niveau national, et 1 niveau européen avec le foot gaélique.

Budget du club 370 000 euros - 15 salariés.

Il termine son allocution en remerciant les nombreux bénévoles qui font vivre le club.

Madame Véronique Bourcier Adjointe aux sports de la ville de Liffre prend la parole : Liffre fut élue la Ville la plus sportive en 1995, notamment pour son dynamisme et sa politique envers la jeunesse et le sport, vecteur de lien social et de convivialité. Elle remercie et félicite tous les bénévoles pour leur engagement. Elle souhaite à tous d'excellents travaux.

Monsieur Clément Théaudin, président d'honneur LBHB et vice-président du Conseil Général 35, avec beaucoup d'émotions retrace son parcours handballistique (secrétaire général de la LBHB à partir de 1968, président de 1974 à 1983). Il dit son plaisir de retrouver des compagnons de route. Il souhaite au handball breton d'atteindre tout le succès qu'il mérite

Monsieur Jean-Luc Chenut, Vice-président du Conseil Général délégué aux sports, représente le président Jean-Louis Tourenne. Malgré un contexte économique difficile et des réformes lourdes, le Conseil Général a préservé un socle d'interventions pour le sport avec des mesures phares pour les disciplines à fort rayonnement, et dont le handball fait partie. Il félicite le club de Cesson RMH et sa 7^è place en LNH. Il souhaite à tous une journée fructueuse.

Stéphane Le Brun, Président de la commission haut niveau du CROS (Comité Olympique et Sportif) rappelle son statut de handballeur (notamment ancien membre du BD de la LBHB). Il remercie le président Jean-Yves Caer de l'avoir sollicité pour représenter notre discipline au sein du CROS et prendre la succession de Gisèle le Tuhaut.

Les missions du CROS sont de favoriser et développer l'esprit olympique, représenter le mouvement sportif auprès des pouvoirs publics, accompagner et soutenir les démarches et projets des clubs, promouvoir les projets de constructions sportives (équipements sportifs). Mais c'est aussi soutenir les petites et les grandes structures à travers la mutualisation, proposer des formations de dirigeants, stimuler le sport du haut niveau et développer la base.

Christian Anneix, Membre de la commission culture et sport au Conseil Régional, présente succinctement la politique du Conseil Régional de Bretagne, région éminemment sportive puisqu'elle compte 950 000 licenciés pour une population de 3 200 000 habitants (premier taux de pratique sportive en France). Les priorités sont l'accès au sport pour tous (chèques sport pour les jeunes de 15 à 19 ans, contractualisation avec les Ligues et les Comités Régionaux, consolidation du sport de haut niveau à travers les aides au fonctionnement des pôles et les aides aux sportifs sur les déplacements ...)

Le Handball est une discipline de référence sur le territoire breton et Monsieur Anneix souhaite de bons travaux à l'assemblée générale pour poursuivre et consolider ce dynamisme.

Monsieur Alain Jourdan, Secrétaire Général de la FFHB, se dit très heureux d'assister à cette AG en Bretagne, ligue réputée pour son dynamisme et dont la représentation féminine est très importante. Les 5 objectifs principaux de la Fédération pour l'olympiade 2013/2017 :

- Maintenir les résultats des Equipes de France (championnat du monde féminin en Serbie en décembre et Euro masculin en janvier au Danemark)
- Développer la pratique et l'activité handball (+ 7% licenciés grâce au travail dans les clubs)
- Mise en place des politiques territoriales (dès 2014/2015 selon la volonté du président Delplanque)
- Mondial 2017 : il n'appartient à personne et il appartient à tout le monde : tous les handballeurs sont concernés, ce doit être une réussite !
- La Maison du handball : pour des raisons financières abandon du projet à Colombes mais d'autres projets alternatifs sont à l'étude.

Alain Jourdan conclut en rappelant que les clubs sont le centre et le pilier de l'activité handball.

Mathieu Jouan excuse Monsieur Loïg Chesnais-Girard maire de Liffré et Monsieur Caradec, Directeur Régional Jeunesse Sports et Cohésion Sociale qui avaient d'autres engagements ce jour. Il présente le programme de la journée.

Adoption PV AG 2012 de Loudéac

Contre = 0 / Abstentions = 9 / Pour = 541 **Adopté à la majorité**

Mot du Président Jean Yves CAER

Le Président rappelle les objectifs que le conseil d'administration s'est fixés pour le handball breton. Il évoque la disparition d'Arvor 29 qui a secoué la région Bretagne et le handball national, il incite à poursuivre nos efforts pour la territorialisation, la formation, le développement et la communication. Enfin il annonce une très bonne nouvelle : la barre des 30 000 licenciés a été dépassée, début juin, grâce au travail des clubs, des comités et de la ligue. Il souhaite une très bonne assemblée générale à tous.

Rapport Moral du Bureau Directeur :

Le Secrétaire Général commente le rapport moral du Bureau Directeur :

- Découverte de l'instance Ligue Bretagne Handball
- Organisation humaine et matérielle, orientée vers le projet
- Ressources humaines
- Accompagnement des clubs et des structures
- Territorialité

Contre = 0 / Abstention = 0 / **Adopté à l'unanimité**

Rapports des commissions

Les rapports suivants ne sont pas soumis aux votes :

- Commission Qualification et CMCD – Christophe Royer
- Commission Organisation des Compétitions – Paskal Le Lan
- Commission d'Arbitrage – Raymond le Grand
- Commission médicale – Christophe Guégan
- Commission de discipline – Marc Tesnier
- Commission Equipements – Serge Grot
- Equipe Technique Régionale – Eric Ribaut/Pierre Taillé/Ali Kada
- Commission Statuts et Règlements – Géraldine Le Masson

Modification des Statuts et du Règlement Intérieur de la LBHB

Géraldine le Masson propose aux votes les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur.

2 orientations à ces projets :

- Mise en conformité vis-à-vis des textes fédéraux, avec adaptation à la Ligue de Bretagne.
- Evolution en fonction des volontés politiques de la nouvelle équipe, élue il y a un an.

Statuts : les changements significatifs

Titre 1 :	conformité des textes fédéraux (art.1 – 2 - 3 et 5)
Titre 2 :	participation à la vie de la ligue (art 6 à 9) conformité textes fédéraux
Titre 3 :	conformité des textes fédéraux
Titre 4 :	Art. 12.1 : composition du CA
	Art. 12.2 : missions du CA
	Art. 18 : élection du bureau directeur
	Art. 21 : rôle du bureau directeur
	Art. 23 : le comité directeur (CODIR)
	Art. 24 : le bureau territorial (BT)

Règlement Intérieur : les changements significatifs

Art. 10 :	rôle et missions du CA
Art. 20 :	liste des commissions
Art. 27 à 30 :	le comité directeur (CODIR)
Art. 31 à 34 :	le bureau territorial (BT)

Le président Jean-Yves Caer propose de passer aux votes :

Contre = 0 / Abstention = 0

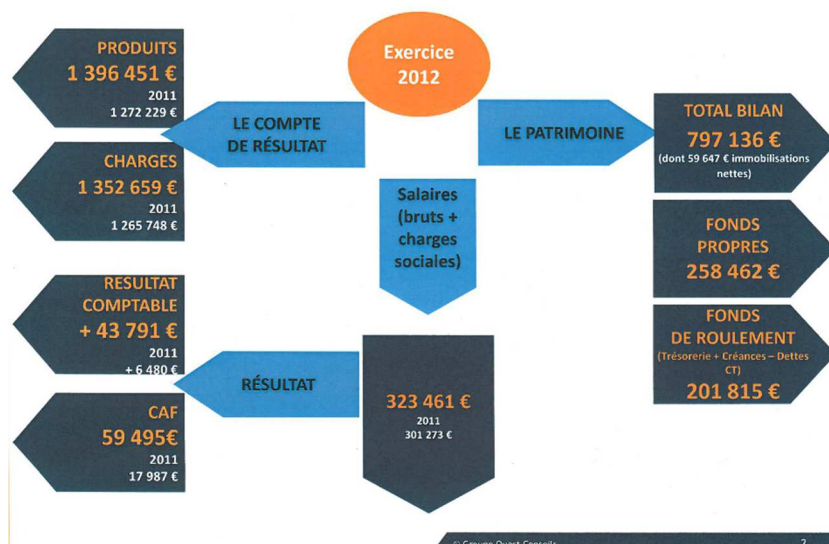
adopté à l'unanimité.

Il remercie les membres de la Commission Régionale, et Claude PERRUCHET, Président de la Commission Nationale pour ses remarques avisées et sa validation.

Rapport Financier et rapport comptable

Le trésorier Olivier Chilard commente le rapport financier 2012 (1 budget avoisinant les 1 M 400 k€, pour un résultat positif de 43 791 euros). Il informe l'AG que le bureau directeur a fait le choix d'externaliser la comptabilité pour cet exercice et invite M. Brun, expert-comptable (Ouest Conseils Audit) à le rejoindre à la tribune et exposer la situation comptable.

Monsieur Brun présente son diaporama et son analyse :



- Le résultat 2012 est bénéficiaire de 43.791 € contre 6.480 € en 2011.
- A noter une part de 14 % de financement au niveau des institutions (subventions), aides qui concernent des postes et des actions sportives.
- Réserves financières existantes (FDR = 201.815 €), représentant 58 jours du budget des charges d'exploitation (hors amortissements et provisions), soit une amélioration de 13 jours par rapport à l'exercice précédent.
- La situation financière est donc en amélioration pour faire face aux aléas des financements.

Votes du rapport financier et rapport comptable :

Contre = 13 / Abstentions = 0 / Pour = 537 **adopté à la majorité**

Olivier Chilard attire l'attention des délégués des clubs sur le fond dédié (subvention de la FFHB de 15 000 euros) pour les actions fléchées « mondial 2017 ». Il demande que le résultat positif de 43 791 euros soit affecté pour le projet de la Maison du Handball Bretagne :

Affectation du résultat pour l'achat du site de la ligue – votes :

Contre = 161 / Abstention = 215 / Pour = 174 **adopté à la majorité**

Intervention du Secrétaire Général qui rappelle qu'il s'agit de voter **pour l'affectation du résultat sur le projet**. Il comprend que les délégués s'abstiennent pour un projet qu'ils ne connaissent pas, mais il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2012, le projet sera présenté par la suite.

Présentation du budget prévisionnel et tarifs

Budget Prévisionnel 2013 = 1 496 000 euros.

Il tient compte de l'augmentation des licenciés, d'une hausse des charges « services extérieurs », liée à l'externalisation de la comptabilité et du dossier social (salaires et charges s'y afférentes), de la création du Groupement d'Employeur et des emplois créés.

- Après les interventions de la salle sur l'affectation du résultat, l'augmentation des tarifs dirigeants, l'incidence sur les licences de l'achat de nouveaux locaux,

- Après les réponses du trésorier : pas d'augmentation des licences en 2013 pour l'investissement immobilier (vente du siège actuel, prêt fédéral à taux zéro, prêt bancaire), mais augmentation pour les projets territoriaux au service des clubs, amélioration des structures d'entraînement, et la gestion des ressources humaines,
- Après l'intervention d'Alain Jourdan sur le prêt FIF accordé aux ligues pour améliorer leur fonctionnement (80 000 euros remboursables sur 8 à 10 ans, à taux 0%),
- Après correction sur les tarifs 2012 (+ 0.50 centimes de fond emploi),

Il est proposé de passer aux votes :

Contre = **220** / Abstentions = **211** / Pour = 119 **Le budget est rejeté.**

Le secrétaire général intervient et demande que les délégués de clubs s'expriment sur leur refus. Pour que la ligue puisse fonctionner il faut un budget approuvé, il rappelle que la part ligue licence est inférieure à 1 €, il souhaite comprendre les craintes des clubs. Il donne la parole à la salle.

Les motifs des refus :

- incompréhension de l'augmentation, au vu du bénéfice dégagé en 2012.
- difficultés financières des clubs de plus en plus récurrentes.
- les clubs sont en première ligne et sont confrontés aux parents, aux licenciés qui ne comprennent pas le fonctionnement fédéral.
- refus de voter un budget avant la présentation des projets.

Le secrétaire général reprend la parole : il argumente l'augmentation des tarifs par une volonté de mener les actions concrètes et réalistes pour le handball breton, au service des clubs. Il propose de présenter le projet de la Maison du Handball Bretagne et de soumettre à nouveau le budget prévisionnel par votes à bulletins secrets avec l'accord des clubs.

Présentation du projet relatif au siège de la Ligue de Bretagne de handball

Eric Ribaut retrace l'histoire du siège de la LBHB :

- Sous la présidence de Clément Théaudin, la ligue est locataire du 9 rue des écoles à Liffré jusqu'en 1985, puis acquisition du 5 rue Surcouf à Rennes (11 700 licenciés / 3 salariés).
- L'équipe élue en 2012 s'interroge sur l'optimisation de la gestion du siège actuel, et sur l'amélioration des conditions de travail du personnel et des bénévoles (29 100 licenciés / 8 salariés à l'AG de 2012).
- Une étude et des évaluations se sont déroulées de novembre 2012 à janvier 2013 (évaluation du patrimoine, identification des besoins actuels et futurs, évaluation d'une construction ou d'un achat de locaux existants...)
- Le conseil d'administration réunit le 9 février 2013 décide de poursuivre les investigations, suivi de celui du 20 avril qui autorise le président à signer un mandat de vente du siège sous réserve de la validation de l'Assemblée Générale.
- Présentation avec photos de la copropriété actuelle du site 5 rue Surcouf.
- Identification des besoins : passer de 200 m² à 300 m² pour répondre à l'accueil du public (normes ERP), posséder des espaces de travail et de réunions convenables et appropriés à la Ligue de Bretagne, qui lui permettent de fonctionner sereinement et répondant aux enjeux de développement des années à venir.
- Fin mai proposition sérieuse d'un acquéreur potentiel du siège actuel pour un montant de 315 000 euros.

Le secrétaire général de la FFHB Alain Jourdan intervient pour dire qu'il est important d'entendre la parole des clubs, elle s'est exprimée et il faut en tenir compte, mais c'est un enjeu important qui se joue actuellement. Il est nécessaire de passer à un vote à bulletin secret pour que chacun s'exprime individuellement. Il rappelle que si le budget n'est pas voté, il faudra convoquer une AG spéciale pour voter le budget au plus tard début septembre. La Fédération fait entièrement confiance à l'équipe élue récemment.

Le président Jean-Yves Caër clôt le débat, invite les clubs à se restaurer et à reprendre les travaux en début d'après-midi.

Remise des récompenses

Récompenses régionales :

Bronze : Andrieux Geneviève Administratrice du Comité du Finistère - Brodowicz Jacques Président de la COC Jeunes du Comité d'Ille et Vilaine - Climent Gilles Vice-président chargé du territoire - Corcuff Karine Membre du Conseil d'Administration Ligue - Le Bouedec Michel Président de Lanester HB - Le Breton Nathalie Vice-présidente du Comité du Finistère - Le Lan Jacqueline Membre de la COC régionale - Lincy Armel Président du club d'Hennebont - Nedelec Damien Cadre Technique Pôle Brest - Pottier Sarah Secrétaire administrative Ligue - Roussel Franck président CPB Rennes - Sigwart Amélie Chargée de développement Comité du Morbihan - Soulabbail Thomas Vice-président Comité 22

Argent : Chilard Olivier Trésorier Ligue - Cillard Jean-François CTF 29 - Gours Loïc Secrétaire Club Hénansal - Gueguen Joëlle Secrétaire administrative Comité Finistère - Le Falher Bernard Arbitre et conseiller régional - Le Coq Patrick Arbitre régional - Monet Laurent Président Comité Morbihan - Soul Stéphane Trésorier adjoint Comité 35

Or : Jouan Matthieu Secrétaire Général Ligue - Le Bihan Serge Président CDA Finistère - Quinton Gwénaél Président CDA Ille et Vilaine.

Récompense exceptionnelle : Jean Bertho, 80 ans cette année, créateur du club de Riantec, président pendant 25 ans, entraîneur depuis 1977, il entraîne encore aujourd'hui les gardiens de but : applaudissement de la salle.

Récompenses fédérales :

Bronze : Grot Serge Président Comité des Côtes d'Armor - Legrand Raymond Président CRA Bretagne

Argent : Le Vigouroux Sylvie Vice-présidente Ligue de Bretagne

A l'issue des remises des récompenses, le secrétaire Général Adjoint Eric Ribaut intervient pour préciser l'objet du vote relatif à la maison du handball : il s'agit d'autoriser le président à signer un compromis de vente du siège de la Ligue de Bretagne de Handball (315 000 euros), et dans le même temps l'autoriser à engager des recherches pour implanter la Maison du Handball Bretagne dans l'agglomération Rennaise dans la limite d'un programme. Il passe la parole à la directrice administrative pour qu'elle explique le procédé mis en place pour les votes à bulletins secrets.

REPRISE DES TRAVAUX

Le quorum étant atteint (689 voix / **752** représentant **145** clubs / **172**), les travaux de l'AG peuvent recommencer.

Votes des clubs : les votes sont clos à 14h50. Il est fait appel à 3 représentants de clubs pour aider et vérifier que le dépouillement se déroule dans la régularité.

Projet Territorial et Institut de Formation

Eric Ribaut présente le projet territorial : coordonner la politique de développement du handball en Bretagne en mutualisant les moyens et les compétences de la Ligue Régionale et des quatre Comités Départementaux, au service des Clubs et des Licenciés.

Puis il dévoile ce que sera l'Institut de Formation :

- Un centre de ressources et de documentations pour les clubs (vidéos, séances, situations, FOAD...)
- Un observatoire de l'emploi et de la formation
- Un pôle recherche et développement
- Un organisme de formation
- Une délégation de service pour la Ligue de Bretagne de Handball et les Comités Départementaux

Groupement d'Employeurs

Le Secrétaire général invite Michel Vittoz à rejoindre la tribune pour présenter le **Groupement d'Employeurs**, nouvellement créé.

Le GE est une association (type loi 1901) qui permet à des structures (associations, collectivités...) de s'associer pour l'embauche de salariés qu'elles n'auraient pas seules les possibilités d'embaucher. Il recrute du personnel, qu'il met à disposition de ses membres. C'est le GE qui assure le recrutement, l'embauche, la gestion et la formation de ses salariés.

Michel Vittoz se tient à la disposition des clubs pour répondre à leurs questions.

Enquête auprès des clubs

Sylvie Le Vigouroux, vice-présidente commente l'enquête menée auprès des clubs bretons au cours de la saison 2012-2013. Elle précise que les clubs pourront le retrouver sur le site de la LBHB, elle remercie Oriane (stagiaire STAPS) qui a procédé à cette enquête.

Remise des récompenses sportives

Prénational masculine	Lesneven Le Folgoët HB
Prénational féminine	St Grégoire RMH2
Excellence féminine	Ent. Quéven / Guidel
Régionale -17 masculins	Ent. St Renan / Guilers
Régionale -17 féminins	Locmaria HB
Régionale -15 masculins	Handalliance
Régionale -15 féminins	Ent. ALS Plouagat / Guingamp
Coupe de Bretagne féminine	St Grégoire RMH
Coupe de Bretagne masculine	AS Chantepie
Labels or Ecoles de hand	AL Callac - AL Loudéac HB - ALS Plouagat HB AL Trébeurden HB - HBC Plérin - AL Châteaulin HB Côte Des Légendes HB - Stade Plabennec HB Landi/Lampaul HB - SYTEM Handball - CPB Rennes AGL Fougères - ES Redon - La Vitréenne - Lanester HB
Labels or Arbitrage	AL Trébeurden – HBC Plérin – ES Redon – ES Plescop

Résultats des votes à bulletins secret

1. Concernant la vente du siège de la Ligue et l'autorisation de programme :

Résultat du vote : nombre de clubs votants : 145 - Représentant nombre de voix : 689

Pour = 612 / Contre = 61 / Nuls ou abstention = 16 **Adopté à la majorité**
(91% des suffrages exprimés)

En conséquence, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de handball autorise son président à signer un compromis de vente du siège de la Ligue de Bretagne de Handball.

Elle autorise son président à engager des recherches pour implanter la Maison du Handball Bretagne dans l'agglomération Rennaise, et à engager la LBHB sur ce projet dans la limite de l'autorisation du programme voté à savoir : un montant de 700 000 € HT (+/- 15%). Néanmoins cette délibération devra préciser l'autorisation de signer toute promesse d'acquisition ou de construction, avec les conditions suspensives suivantes :

- La validation du programme et du plan de financement, par l'AG de la LBHB qui sera spécifiquement convoquée à cet effet.
- L'obtention des prêts bancaires.

2. Concernant le Budget Prévisionnel 2013 et les tarifs 2013/2014

Résultat du vote : nombre de clubs votants : 134 - Représentant nombre de voix : 641

Pour = 407 / Contre = 212 / Nuls ou abstention = 22 **Adopté à la majorité**
(66% des suffrages exprimés)

Projets de la Commission Organisation des compétitions Régionales

Projets présentés par Paskal LE LAN, Président de la Commission :

1. Création d'une coupe de Bretagne -18 ans départementaux

Sur le même principe que la coupe de France

- engagement automatique
- désistement avant le 30 septembre
- inscription de 10 €

Sur les 4 comités 3 ont répondu favorablement à ce projet, cela va permettre de valoriser ce niveau de championnat et permettre à ces jeunes des 4 comités de se confronter. En ce qui concerne les frais d'engagement de 10 € ils serviront de dotation pour les équipes finalistes.

Projet non soumis aux votes

2. Championnats Jeunes

Le projet :

- **Brassages** : organisés sur 2 dates avec les clubs régionaux non qualifiés du fait de leur classement et les clubs départementaux ayant joué en excellence et classés 2ème ou 3ème.
- **-15 Excellence** : Les 7 premiers de l'année N-1 + Les 3 premiers de l'honneur N-1 + barrage entre les 9ème et 10ème de l'excellence et les 4 champions départementaux N-1 pour les 2 places restantes
- **-15 Honneur** : Les 10ème ,11ème et 12ème de l'excellence N-1 + les 4 perdants du barrage + 5 clubs issus des brassages
- **-17 Excellence** : basé sur le même principe que les -15

Contre = **92** / Abstentions = **28** / Pour = 521 **Adopté à la majorité**

3. Championnats Honneur Régionaux : répartition non géographique

Contrairement aux autres championnats, les poules honneurs sont à tendance géographique.

A compter de la saison 2014-2015, la répartition se ferait sur le même principe que les poules d'excellence masculine. Du fait de cette nouvelle répartition, les clubs qui ne voudraient pas repartir à ce niveau ne seraient pas sanctionnés.

Après les interventions de la salle, le président de la COC demande un vote de tendance :

La salle rejette majoritairement la proposition.

4. Validation des conventions nationales – 18 ans National

Dans son projet territorial la Ligue de Bretagne de Handball autorise tous clubs en convention -18 ans à participer au championnat de France -18 ans féminins ou masculins, dès lors qu'ils respectent les critères définis dans l'article 26 des textes règlementaires de la FFHB

Résultat des votes :

Contre = 0 / Abstentions = 0 / Pour = 641 **Adopté à l'unanimité**

Projet de la modification de la CMCD

Le projet est présenté par Christophe Royer, président de la commission. Il informe l'Assemblée générale que les propositions de modifications ont été soumises pour avis aux commissions concernées (COC, CRA, ETR)

Socle Sportif

- Ajout d'une 2e équipe jeune du même sexe pour les 3 niveaux.
- 1 équipe de moins 10 à moins 14 (possibilité d'équipe mixte pour les -10 et -12) pour encourager le développement du handball chez les jeunes **et** 1 équipe de moins 15 à moins 18 pour préparer la relève des seniors.
- Application : immédiate, tous les clubs remplissent cette obligation.

Socle Technique

- Pas de changement sur la quantité.
- Licences blanches ne seront plus comptabilisées dans le socle à partir de la saison 2014/2015.

Socle arbitrage

- Passage de 7 à 9 arbitrages pour être obligatoire
- Ajout d'un arbitre départemental pour les équipes d'Excellence à partir de 2014/2015, avec la limite de N/2
- Les licences blanches ne seront plus autorisées dans le socle à partir de 2014/2015

Socle JA

FFHB 2016/2017		LBHB 2012/2013	LBHB 2013/2014	LBHB 2014/2015	LBHB 2015/2016
2 JA Club / Section Dép. 2 JA Dép. / Section Rég. 2JA Rég. / section Nat.	PNT Exc.	2 JA Club	1 JA Dép. 1JA Club	2 JA Dép.	
	Honneur	1 JA Club	2 JA Club	1 JA Dép. 1 JA Club	2 JA Dép.

Seuils

- Seuils augmentés uniquement du fait que le socle a été relevé (ex : sportive : 2 équipes jeunes demandées, 60 pts pour une équipe jeune socle honneur passe de 100 à 120 pts.
- Chaque seuil devra être atteint indépendamment à partir de 2015/2016. Le bonus complémentaire pourra compenser 1 seuil déficitaire.

Après de nombreuses interventions des clubs, le projet est soumis aux votes :

Contre = **104** / Abstentions = **27** / Pour = **510** **Adopté à la majorité**

Projet de la modification de la CMCD – PENALITES

Pénalités

- Principe fédéral de laisser les clubs évoluer selon leur classement de fin de saison, et de mettre les pénalités en début de saison suivante.
- 1 socle non atteint > 5 (poule de 12) ou 6 pts (poule de 14).
- Seuil non atteint : entre 2 et 6 points selon le nombre de points manquants et le nombre d'équipes dans la poule.

Contre = **21** / Abstentions = **14** / Pour = **606** **Adopté à la majorité**

VŒUX

-Vœu du Club ELORN HB (modification des horaires des matchs de jeunes)

Contre = **619** / Abstentions = **0** / Pour = **22** **Vœu rejeté**

-Vœux de la COC Régionale

Vœu n°1 (brulages)

Contre = **23** / Abstentions = **5** / Pour = **613** **Adopté à la majorité**

Vœu n°2 (passage du championnat Prénational à une poule de 12 clubs)

Contre = **0** / Abstentions = **3** / Pour = **638** **Adopté à la majorité**

Interventions

Le Trésorier de la LBHB, Olivier Chillard informe que la FFHB a décalé les élections électorales prévues en 2016, elles sont reportées après le Mondial masculin de 2017 qui se déroulera en France.

La Ligue de Bretagne va changer d'équipementier : à partir du 1^{er} juillet (et pour 2 saisons), notre fournisseur sera Sport 2000 Trégueux, et les équipements : PUMA et ADIDAS.

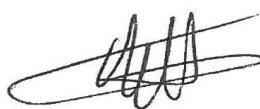
Alain Jourdan remercie les délégués des clubs ici présents, et les félicite pour leurs interventions, signe d'intérêts pour le handball breton

Jean-Yves Caër clôt l'Assemblée générale et souhaite à tous d'excellentes vacances et une saison riche en 2013-2014. Il remercie chaleureusement la municipalité de Liffré et le club local l'US Liffré handball pour son investissement.

Fait à Rennes, le 2 octobre 2013

Jean-Yves CAER
Président

Mathieu JOUAN
Secrétaire Général



PROJET IMMOBILIER

MAISON du HANDBALL BRETAGNE

Lors de notre Assemblée Générale de juin dernier, il a été présenté le projet relatif à la MAISON du HANDBALL BRETAGNE, une ambition pour le handball en Bretagne.

Préambule :

Le siège social actuel de la Ligue est situé à Rennes au 5 rue Surcouf depuis 1985 (3 salariés et 11 700 licenciés).



Le Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne de Handball, élu en juin 2012, s'est rapidement interrogé sur l'état fonctionnel du siège de la Ligue.

Passé le temps du questionnement, une étude a été confiée à un cabinet spécialisé, avec pour objectif : évaluer le patrimoine, identifier les besoins actuels et futurs de la Ligue et évaluer le coût de la Maison du Handball.

Le diagnostic effectué a mis en évidence de nombreux éléments dont principalement :

- un patrimoine obsolète pour son objet
- un besoin estimé à 300 m² au moins, soit un investissement sur Rennes de l'ordre de 700 000 € HT pour une situation et un espace fonctionnel économique et aux normes

Fin mai 2012, un acquéreur potentiel est identifié, avec une proposition pour un montant de 315 000€.

L'Assemblée Générale du 8 juin 2012 s'est prononcée à la majorité (91% des suffrages exprimés), et a autorisé le Président de la LBHB :

- « à signer le compromis de vente du bien 5 rue Surcouf pour 315 000 € TTC,
- à engager des recherches pour implanter la Maison du Handball Bretagne dans l'agglomération Rennaise, et à engager la LBHB sur ce projet dans la limite de 700 000 € HT (+ / - 15 %)

Néanmoins, cette délibération devra préciser l'autorisation de signer toute promesse d'acquisition ou de construction avec les conditions suspensives suivantes :

- validation du programme et du plan de financement par l'AG de la Ligue qui sera spécifiquement convoquée à cet effet
- l'obtention des prêts bancaires (ou autres sources) »

Le 14 juin, le Président de la Ligue Jean-Yves Caër signe le compromis de vente pour 315 000 € TTC. Les locaux du 5 rue Surcouf doivent être libérés avant le 27 décembre 2013.

RECHERCHE D'UN BIEN

Après 3 mois de recherche, de visite et d'étude diverses et variées, le Bureau Directeur valide 3 projets, et les présentent au Conseil d'Administration et au personnel de la LBHB :

- achat d'un bien sur le secteur ouest de Rennes
- achat d'un bien sur le secteur Rennes Métropole à Cesson-Sévigné
- construction

Le Conseil d'Administration réunit le 14 septembre 2013 étudie les 3 projets, visite les différents biens et valide à l'unanimité le projet sur le secteur ouest de Rennes.

DESCRIPTION DU BIEN



- 378 m² dans le quartier Atalante Champeaux,
- plateau au 2^{ème} étage d'un bâtiment construit en 2000,
- normes ERP,
- facile d'accès par la route, le bus, le métro,
- places privatives de stationnement et possibilité de parking à proximité,
- proximité d'installations sportives (salle Charles Géniaux - CPB Rennes Handball),
- environnement très favorable, notamment en matière hôtellerie et restauration,

COUT FINANCIER

- Prix d'achat TTC **724 028 €** compromis signé le 24 sept. 2013
(Y compris frais d'agent immobilier et frais de notaire)
- Travaux aménagements divers TTC **43 000 €**
(Y compris mobilier de bureau : devis entreprises/artisans)

767 028 € TTC

FINANCEMENT

- Vente du bien actuel rue Surcouf **315 000 €** compromis signé le 14 juin 2013
- Prêt FIF FFHB sur 8 ans **90 000 €** taux 0 %
- Emprunt bancaire sur 15 ans **319 000 €** mandat avec CAFPI / taux maxi 3 %
- Fonds propres LBHB **43 028 €**

767 028 € TTC

Soit en matière de remboursement l'échéancier prévisionnel annuel suivant :

- Exercices 2014 à 2021 (8 ans) : 37 250 € / an
 - Prêt FIF FFHB = 11 250 € TTC
 - Emprunt bancaire = 26 000 € TTC (estimation sur la base d'un taux maxi de 3%)
- Exercices 2022 à 2028 (7 ans) : 26 000 € / an
 - Emprunt bancaire = 26 000 € TTC (estimation sur la base d'un taux maxi de 3%)

PLAN de FINANCEMENT PREVISIONNEL

GLOBAL

Besoins		Ressources	
Honoraires		Vente 5 rue Surcouf	315 000 €
Agent immobilier	21 528 €		
Notaire	42 500 €	Prêt FIF FFHB	90 000 €
Immobilisations			
Immeuble	660 000 €	Emprunt bancaire	319 000 €
Agencements Installations			
Mobilier	43 000 €	Fonds propres LBHB	43 028 €
	767 028 €		767 028 €

ANNUEL

Exercices comptables 2014 à 2021 (8 ans)

Besoins		Ressources	
Remboursement d'Emprunts		Fonds propres	
FFHB	11 250 €	Fonctionnement LBHB	37 250 €
Etablissement bancaire	26 000 €		
	37 250 €		37 250 €

Exercices comptables 2022 à 2028 (7 ans)

Besoins		Ressources	
Remboursement d'Emprunts		Fonds propres	
Etablissement bancaire	26 000 €	Fonctionnement LBHB	26 000 €
	26 000 €		26 000 €

Aucune augmentation du coût des licences, fléchée directement sur l'acquisition de la MAISON du HANDBALL BRETAGNE

Sur la base de 25 000 licenciés, hors licences événementielles, le coût de cet investissement immobilier, sur les 15 prochaines années, est d'environ :

1,50 € par licencié, à adhésion constante / 2014 à 2021

1,00 € par licencié, à adhésion constante / 2022 à 2028